



## Procès-verbal du Conseil de la Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En raison de la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 qui s'est répandue au Canada et l'ensemble des activités économiques du pays sont présentement affectées. Les conditions liées à cette pandémie évoluent rapidement et les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des mesures d'urgence afin de mitiger la propagation du virus et de protéger la population. Des mesures ont été prises par la santé publique afin de pratiquer la distanciation sociale et le confinement des gens pour une période indéterminée. Conformément aux directives du Ministère des Affaires Municipales nous tenons la séance du conseil à huis clos et / ou par conférence téléphonique.

### **Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 16 mars 2020.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry et Karina Poudrier

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, est également présente Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

---

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

### **1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**

2020.036

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux de février 2020 ;
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Modification zonage de la zone AV11;
  - 7.2 Demande taxes ordure commerciale;
8. Administration ;
  - 8.1 Gentillé;
  - 8.2 Carrefour jeunesse emploi – trio étudiants;
  - 8.3 Extermination araignées, coccinelles et fourmis;
  - 8.4 Mois de l'arbre mai 2020;
  - 8.5 Transport adapté 2020;
    - 8.5.1 Entériner résultat 2019
  - 8.6 Programme d'emplois d'été Canada : demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture au 31 janvier 2020 et au 28 février 2020;
10. Voirie et Urbanismes ;
  - 10.1 Demande subvention député
  - 10.2 Soumissions rapiéçage Manuel
11. Loisirs ;
  - 11.1 Bibliothèque ;
12. Hygiène du milieu ;
  - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
13. Varia ;
14. Dépôt et rapport des comités ;
15. Période de questions ;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE FÉVRIER 2020 :**

2020.037

Il est proposé par Marie-Lyne, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter les procès-verbaux de février 2020 tel que rédigés.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**4. CORRESPONDANCE:**

Le maire fait la lecture de la correspondance.

---

**5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS :**

2020.038

Considérant les déboursés en date du 16 mars 2020, déboursés effectués durant le mois :

**Comptes payés durant le mois et au 16 mars 2020:**

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (salaires février 2020) .....	10
		751.53\$
	9039 ANNULÉ	

**Comptes à payer au 16 mars 2020:**

#	Fournisseurs (description).....	montant
9040	F.Q.M. (formation inspecteur compeq) .....	1006.05\$
9041	Ministre du revenu (remises salaires février 2020) .....	2528.50\$
9042	MRC Drummond (quote-part février, mars, fibre optique 1/5).....	16 178.54\$
9043	Mun. Village (loyer 2020, livres, internet, tel., allocation bibliothèque) .....	3 653.61\$
9044	Petite Caisse (poste, eau) .....	85.35\$
9045	Receveur général du Canada (remises salaire février 2020).....	888.13\$
9046	R.G.M.R. Bas St-Francois (quotepart 2020-03) .....	9 200.83\$
9047	Xerox (photocopies) .....	104.98\$
9048	Excavation J.N. Francoeur (déneigement).....	23 019.53\$
9049	Patrice Lauzière (couper arbre rang de la rivière).....	195.46\$
9050	Garage Martin Allard (réparation pick up F 150).....	1 379.05\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 68 991.56\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

---

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Étant une séance du conseil à huis clos la période de question fut interne.

---

**7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;**

**7.1 MODIFICATION ZONAGE DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;**

2020.039

Considérant la demande de modification de zonage présenté pour les lots de la zone AV11;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Eric Allard et résolu de mandater l'urbaniste afin d'écrire un projet de règlement à présenter à la MRC afin de reconnaître les usages demandés par la demande.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**7.2 DEMANDE TAXES ORDURES COMMERCIALES:**

2020.040

Considérant les demandes reçues afin de réviser les taxes d'ordures facturées ;

Considérant qu'il est du devoir des contribuables de vérifier leur compte de taxes et aviser la municipalité de tout changement relatif à leur statut ou commerce ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter de corriger les erreurs de facturation l'année en cours seulement.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8. ADMINISTRATION :**

**8.1 GENTILÉ :**

2020.041

Considérant que la municipalité ne possède pas de gentilé ;

Considérant que le conseil municipal désire avoir un gentilé afin de désigner les gens habitant dans notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu de décréter que le gentilé français pour la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil sont des bonconseillois, bonconseilloise

De transmettre la présente résolution à la Commission de toponymie du Québec.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.2 CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – TRIO ÉTUDIANTS :**

2020.042

Considérant l'édition 2020 du trio-emplois Desjardins ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant de 1000\$ pour l'inscription de 2 étudiants de notre municipalité Paroisse à la participation du trio-emplois.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.3 EXTERMINATION ARAIGNÉES, COCCINELLES ET FOURMIS:**

2020.043

En conséquence, il est proposé par François Lupien, appuyé par Éric Allard et résolu unanimement de mandater la Firme Monsieur bibitte pour procéder à un traitement afin d'élimination des insectes nuisibles susceptibles de s'infiltrer dans l'hôtel de ville et d'autoriser un montant de 320.78\$.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.4 MOIS DE L'ARBRE MAI 2020::**

2020.044

Considérant qu'il est important, pour sensibiliser nos citoyens à la préservation des arbres, de participer au mois de l'arbre qui se tiendra en mai,

Considérant que dans le cadre de cette activité des arbres sont distribués gratuitement à nos résidents et aux élèves de l'école Notre-Dame,



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Considérant que la campagne de sensibilisation a connu un grand succès dans les années antérieures,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de proclamer le mois de mai mois de l'arbre et d'autoriser l'inspecteur à faire les démarches requises à la bonne marche de cette activité. Il est aussi résolu d'autoriser une dépense de 100\$ pour l'achat d'un arbre fruitier ou objets promotionnels afin d'encourager l'organisation et distribuer aux gens venant chercher des arbres.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2020.045

**8.5 TRANSPORT ADAPTÉ 2019;**  
**8.5.1 ENTÉRINER RÉSULTATS 2019 ;**

Il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu d'entériner les résultats des 2019 et d'approuver le cadre financier volet souple, pour un montant de 957\$ pour la municipalité, 2785\$ pour le MTQ et 1660\$ pour les usagers.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2020.046

**8.6 PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA : DEMANDE DE  
MODIFICATION DU TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le programme Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectivités locales;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début de ce programme;

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes sans but lucratif peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 100% du salaire horaire minimum;

**CONSIDÉRANT QUE** les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50% du salaire horaire minimum;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement du Canada reconnaît les municipalités enregistrées comme des donataires reconnus;

Sur proposition de Marie-Lyne Landry, appuyée par Daniel Dufort

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil :

- de demander au Gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement pour le programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;
- que la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil demande l'appui de toutes les MRC et toutes les municipalités du Québec;
- que la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil demande l'appui de la FQM;

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2020.047

**9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :**  
**9.1 FACTURE AU 31 JANVIER 2020 ET AU 29 FÉVRIER 2020;**

Considérant la facture au 31 janvier 2020 au montant de 2 972.11\$ et la facture du 29 février au montant de 7 056.22\$;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'accepter les 2 factures telles que présentées.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**10. VOIRIE ET URBANISME ;**

2020.048

**10.1 DEMANDE SUBVENTION DÉPUTÉ 2020;**

Considérant que la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil réalise chaque année des investissements importants pour maintenir son réseau routier dans les meilleures conditions possibles ;

Considérant que la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil doit affecter une part importante de son budget à la voirie locale (déneigement des rangs, nettoyage des fossés longitudinaux et des ponceaux, rapiéçage manuel et mécanisé de la chaussée, fauchage des abords de route, réparation de la signalisation et des glissières de sécurité, marquage des chaussées, etc.) et qu'elle taxe ses contribuables pour être en mesure de leur offrir un réseau routier convenable tout en respectant leur capacité de payer;

Considérant que les sommes d'argent nécessaires à l'entretien de notre réseau sont de beaucoup supérieures aux revenus de taxation que la municipalité peut y consacrer et que sans l'aide gouvernementale, par l'entremise de notre député monsieur Sébastien Schneeberger nous ne pourrions maintenir la qualité actuelle de notre réseau ;

Considérant que notre député, monsieur Sébastien Schneeberger, nous a toujours consenti une aide financière importante, toujours fort appréciée, mais insuffisante pour combler nos besoins en regard de la réfection, de l'entretien de nos rangs;

Considérant la dégradation prématurée du Chemin Quatre-Saisons, chemin des serres, suite au démentiellement du viaduc du rang 9 Wendover;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander à notre député, monsieur Schneeberger, une aide financière d'un montant de 50 000 \$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour assurer l'intégrité des chemins municipaux.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

2020.049

---

**10.2 SOUMISSIONS RAPIÉÇAGE MANUEL**

Considérant les soumissions reçues  
Pavage Veilleux 7462.50\$  
Smith Asphalte 6270.00\$  
Sintra non déposé

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de donner le contrat au plus bas soumissionnaire Smith Asphalte au montant de 6270.00\$

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**11 LOISIRS ;**

**11.1 BIBLIOTHÈQUE ;**

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU ;**

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;**

Rapport de comité



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

---

**13. VARIA;**

---

**14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;**

Étant une séance du conseil à huis clos la période de question fut interne.

---

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;**

2020.050

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h41.

---

Stéphane Dionne  
Maire

---

Valérie Aubin, dma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, dma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

